

Quoi de neuf ?

Lachapelle sous Rougemont

Février 2016

REPAS DES ANCIENS

Le dimanche 24 janvier, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la salle communale pour partager un moment de convivialité et un bon repas. Au programme : quelques pas de danse, de nombreuses discussions et une démonstration de danse africaine très appréciée ! Un beau moment d'échange et la volonté de se retrouver encore plus nombreux l'an prochain.



Rappel : ouverture de la mairie

Secrétariat (ouverture au public) :

Lundi de 10h00 à 12h00

Mardi de 10h00 à 12h30

Jeudi de 16h00 à 19h00

Permanence du Maire et des adjoints :

Jeudi de 17h00 à 19h00 et samedi matin sur rendez vous

Impression du bulletin municipal

Par soucis d'économie, le bulletin est imprimé en A4. Si vous souhaitez le recevoir dans un format plus grand (A3) afin de le lire plus facilement, merci d'en informer la mairie (03 84 27 60 68). A noter qu'il est également téléchargeable sur notre site internet.

Calendrier des manifestations (1er trimestre)

DATE	Heure	Manifestation	Associa-tion	Lieu
FEVRIER				
09/02	14h	Goûter Rapene	La Rapene	Salle
27/02	14h30	Assemblée Générale UNC	UNC	Salle
MARS				
02/03	14h00	Assemblée Générale	La Rapene	Salle
12/03	9h	Club des arts	Liberproject	Salle
18/03	20h30	Assemblée Générale	Lachapelloise	Salle
19/03	16h30	Commémoration monu-ment aux morts	FNACA	Place Mai-rie
20/03	14h30	AG Médailleurs Militaires	Médailleurs Mili-taires	Giroma-gny
29/03		Goûter de Pâques Rapene	Rapène	Salle
AVRIL				
05/04	14h	Goûter Rapene	Rapène	Salle
09/04	10h-14h	Club des arts	Liber Project	Salle
30/04	journée	Marché aux fleurs	Lachapelloise	Place Mai-rie
MAI				
01/05	journée	Marché aux Fleurs	Lachapelloise	Place Mai-rie
03/05	14h	Goûter Rapene	Rapène	Salle
05/05		Club des arts	Liber Project	Salle
05/05	journée	Fleurissement du village	Lachapelloise	Village
08/05	11h	Commémoration du 8 mai	UNC	Place Mai-rie
JUIN				
07/06	14h	Goûter Rapene	Rapène	Salle
17/06	20h	Assemblée Générale du Foot	ASNT	Salle
26/06	Journée	Tournoi de sixte	ASNT	

WWW.LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT.FR

Retrouvez des actualités et des infos utiles sur notre site !

Discours de M le Maire lors de la cérémonie des Vœux de la Municipalité du 09/01/2016

Mesdames, Messieurs,

Merci à toutes et à tous pour votre présence à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux. **Au nom du conseil municipal nous vous souhaitons une très bonne année 2016**, tous nos vœux de santé, de bonheur, de sérénité, de prospérité et de réussite pour cette nouvelle année qui commence.

2015 a été une année mouvementée et très dense. Par ailleurs les événements dramatiques subis par notre pays dès le début d'année et jusqu'aux événements du 13 novembre nous ont tous durablement touchés. Plus que jamais nous devons rester unis et solidaires pour faire face à ces tragédies sans précédent.

Les faits marquants 2015 :

- Rénovation de la salle de classe des petites sections de maternelle, réfection du sol et installation d'un faux plafond.
- Travaux d'aménagement du chemin de la Crypse, je dois d'ailleurs remercier notre Sénateur qui nous a accordé pour ce projet une subvention de 5 000 €.
- Aménagement d'un local archives, dans le grenier de la mairie, travaux entièrement réalisés par les employés communaux.
- Remplacement des anciennes lampes d'éclairage public à mercure par des ampoules basse consommation d'énergie.
- Au cours de l'été 2015, ce sont dix jeunes du village qui ont travaillé pour la commune, ils ont réalisé divers travaux : entretien des espaces verts, des plantations, peinture des barrières le long de la RD83 et participation à la propreté du village. Merci à eux pour leur travail.

Les derniers chiffres officiels des populations légales calculés au 1er janvier 2013 ont été diffusés par l'INSEE le 1er janvier 2016. Nous sommes à Lachapelle **597 habitants, soit une augmentation de 13% par rapport à 2008**. En 2015 au niveau de l'état civil nous avons enregistré 6 décès. Au niveau des naissances nous en avons eu 6.

Il nous faut maintenant nous tourner vers 2016, et nous avons de nombreux projets. Je parlerai des principaux, nous les détaillerons au fur et mesure des décisions prises, dans le bulletin.



Aménagement et sécurisation de la rue Pierre

Jaminet : En partenariat avec le Département (qui participe à 50%) nous avons décidé d'installer un plateau surélevé pour réduire la vitesse. La consultation des entreprises s'est déroulée fin 2015, mais nous n'avons pas donné suite pour le moment, les prix annoncés par les entreprises étant très supérieurs aux estimations du bureau d'études et du Département. Le bureau d'études BEJ doit nous présenter prochainement un projet d'aménagement de la rue Pierre Jaminet, nous le présenterons aux riverains de la rue pour avis avant toute décision finale.

City stade : ce projet fait l'objet d'une concertation très large, y ont été associés : les associations (La Chapelloise, le Tennis) les jeunes du village, mais aussi les enseignantes. La consultation des entreprises sera lancée d'ici fin janvier et ce terrain multisports devrait être opérationnel pour l'été. Il est à noter que pour ce projet La Chapelloise s'est engagée à verser à la commune 20 000 € et le Tennis, l'association ayant été dissoute en 2015, fait don à la commune du solde des comptes soit environ 13 000 €. Un grand merci à ces deux associations pour leur soutien, je ne pense pas que ce projet aurait pu être réalisé sans leur engagement.

Stade de Foot, nous travaillons actuellement avec l'ASNT pour l'agrandir. Il faut être aux normes de la Fédération Française de Football, afin de continuer à jouer sur ce stade, avec des dimensions nécessaires de 105 x 68 m pour obtenir le classement en catégorie 5.

Il nous faudra également cette année réaliser la **défense incendie, rue Jeantet**, engagement pris lors du mandat précédent.

Nous devons grenelliser notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), c'est l'AUTB (Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort) qui a été retenue pour nous accompagner dans cette révision imposée par l'état.

Vous pouvez constater que les projets sont nombreux et nécessiteront des investissements importants, mais pour le moment, malgré les baisses de dotation de l'état, la situation financière de la commune nous permet d'investir afin d'améliorer le cadre de vie des Chapelons. Ces investissements permettent également de donner du travail aux entreprises locales que nous essayons dans la mesure du possible de privilégier, et du coup à maintenir des emplois.

Le changement de canton a été réalisé, nous faisons désormais partie du canton de Giromagny et avons deux conseillers départementaux : Sylvie RINGENBACH et Guy MICLO.

Les Régions ont également évolué et depuis le 01 janvier la Franche-Comté a fusionné avec la Bourgogne. La nouvelle entité est dirigée par Marie Guitte DUFAY.

La réforme de la loi NOTRe du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République impose un seuil minimum pour les communautés de communes à 15 000 habitants

et une mise en application au 01 janvier 2017.

Le Préfet a proposé en ce qui nous concerne, dans son schéma pour le Territoire de Belfort, la fusion de la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien avec la Communauté de la Haute Savoureuse. C'est la fusion des deux communautés de communes les plus pauvres, je ne pense pas qu'on en fasse une communauté de communes avec un avenir assuré. J'aurais souhaité, et le conseil municipal en a délibéré dans ce sens, la fusion des trois communautés de communes Tilleul-Bourbeuse, Haute Savoureuse et Pays sous Vosgien. Il est dommageable que cette réforme se fasse dans la précipitation et sans concertation des populations, les délais étant très courts puisque le schéma définitif sera arrêté le 31 mars 2016.

Concernant les biens indivis avec Petitefontaine, **le conseil municipal s'est engagé sur la réfection de la toiture de l'église.** Une souscription a été lancée par le biais de la Fondation du Patrimoine et à ce jour c'est plus de 10 000 € qui ont déjà été collectés. Merci à l'ensemble des donateurs, cette aide nous permettra de sauvegarder le patrimoine de la commune. Je rappelle que ces dons sont déductibles des impôts, vous trouverez tous les renseignements sur le site internet de la commune, mais vous pouvez également vous adresser directement à Bruno Crave, le président de la commission des biens indivis ou à Céline Conilh Noblat qui suivent ce dossier.

Comme vous le savez, je suis également Vice Président à la Communauté de Communes en charge notamment de l'assainissement. Suite à l'arrêté préfectoral sur la mise en conformité du réseau de collecte des eaux usées sur Rougemont et Lachapelle, une première tranche de travaux a été réalisée rue des Maires Grisey et la rue Pierre Jaminet sera en travaux cette année pendant les vacances d'été.

Je voudrais remercier toute l'équipe municipale et les employés communaux pour leur travail, leur investissement et leur disponibilité mais aussi les associations qui s'investissent sans compter pour que notre village soit des plus agréables à vivre. **Merci à tous pour votre engagement.**

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants et une très bonne année à tous.



Le fleurissement 2015 récompensé

1. Maison avec Jardin très visible de la rue

- 1er Prix Mme et Mr LITZLER Christiane rue Jaminet
- 2° Prix Mme et Mr ALIJEVIC Martine rue du GDG
- 3° Prix Mme et Mr PETITJEAN Luc rue Jean Tacquard

Hors Concours Mme et Mr BRAGHINI Cathy rue du GDG

2. Fenêtres et murs

- 1er Prix Mme et Mr GEOFFROY M Odile rue GDG
- 2° Prix Mme et Mr GRAPIN Marcel rue Général Jeantet
- 3° Prix Mme et Mr WILLAUER Claude rue des Maires Grisey

Hors Concours Mme et Mr MONNIER Michel rue GDG

3. Logements Collectifs

- 1er Prix Mme et Mr GERARD Philippe rue GDG
- 2° Prix Mme Pain Yvonne et Mme HIRSTEL Andrée

4. Maison avec décor floral de particuliers sur voie publique.

- 1er Prix Mme et Mr BRISSET Gilbert rue GDG
- 2° Prix Mme et Mr CONILH Christophe rue GDG

Hors concours Mme et Mr KAUFFMANN Michel rue GDG

5. Commerces, Hôtels etc

- 1er Prix Pompes Funèbres RONFORT
- 2° Prix Restaurant chez Cetine et Boulangerie Feuerstein

